



LE MESSENGER CANADIEN

DU

SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

Vol. II

MONTREAL, MARS 1893

No. 3

Intention générale de Mars 1893

DÉSIGNÉE PAR LE CARDINAL, PROTECTEUR ET BÉNIE PAR LE PAPE

LA VIVACITE DE LA FOI

LA foi est la racine de la justification, le fondement de l'édifice entier de nos surnaturelles destinées, l'essentielle condition à laquelle seule nous sommes faits et nous restons chrétiens. Sans racine pas de plante possible ; sans la foi pas de vie chrétienne, pas d'être surnaturel et divin. La plante coupée et brisée à sa tige vit encore dans sa racine, et peut de nouveau surgir de terre, se couvrir de feuillage et de fruits : ainsi l'âme, brisée par le péché grave, mais gardant la foi, n'est pas détachée de la vie chrétienne et pourra refleurir. Tandis que, perdant la foi, elle perd sans espoir ni ressource cette vie chrétienne, qui ne rentrera en elle que quand rentrera la foi.

La foi, c'est la vie. "Justus ex fide vivit." Où la foi n'est pas, la vie s'éteint. Considérez ce cadavre. Tout mouvement

s'en est retiré, il n'est plus en communication avec le monde, ni l'œil ne voit, ni l'oreille n'entend, ni la bouche ne parle ; ses pieds ne le portent plus et ses mains n'appréhendent plus aucun objet : c'est l'immobilité, c'est l'impuissance absolue. Quand la vie animait ce corps, le cœur battait dans la poitrine, l'intelligence éclairait tout de sa splendeur, un mouvement universel, une activité féconde découlait de cette source unique et inépuisable que nous nommons la vie. Des œuvres fortes et multiples sillonnaient le chemin de cette vie ; un but, une espérance la couronnaient, le monde entier était son domaine, et mille relations d'affection ou d'intérêt s'y rattachaient par autant de liens chers et puissants. Telle est la vie pour l'être purement naturel, et telle est la foi pour l'être surnaturel et divin.

C'est par elle que nous nous mouvons dans le monde supérieur pour lequel Dieu a daigné nous créer. C'est elle qui, ouvrant notre regard, nous fait contempler Dieu en lui-même, dans l'auguste mystère de son Essence ; c'est elle qui meut notre langue pour la prière, et rend notre oreille docile et active aux paroles que Dieu nous dit. N'est-ce pas la foi qui fait battre le cœur chrétien et enfante en lui ces émotions saintes, dont la terre n'a pas le secret ? C'est la foi encore qui est en nous l'infatigable ouvrière, et qui, pour produire en nous les actes de vertu, nous met tout entiers, corps et âme, en mouvement. C'est par la foi que nos relations s'établissent avec le monde surnaturel, que nous y cultivons nos amitiés célestes, que nous nous faisons des amis dans les cieux. Parcourons notre carrière chrétienne, nous ne tarderons pas à voir que la foi y est le principe de toute force, de tout mouvement, de toute œuvre, de toute vie : " Justus ex fide vivit."

La foi sans les œuvres est une foi morte. C'est une force dont la vie ne s'accuse pas. Pour qu'elle soit animée il faut qu'elle produise et c'est précisément là le caractère saillant de la foi vive ; en d'autres termes, la vivacité de la foi se montre surtout dans les œuvres et, dans ce cas, elle est essen-

tiellement *féconde*. St. Paul a consacré dans son Epître aux Hébreux un magnifique chapitre à la fécondité de la foi : rien de grandiose comme sa doctrine. Il prend l'Eglise à son berceau, il la suit à travers toute son histoire, il enregistre ses grandes œuvres, il contemple ses merveilleux triomphes, il raconte, ou plutôt il chante, les exploits de ses héros. Et à quoi attribue-t-il ces multiples prodiges ? A la foi. Voici Israël en Egypte, au désert, dans la terre promise : c'est la foi qui le pousse au salut, la foi qui triomphe des plus terribles obstacles, écrase les plus formidables adversaires, ouvre aux exilés et aux fugitifs les délices de la terre de promesse. Qui a soutenu les patriarches durant leur rude pèlerinage ? La foi. Qui illuminait leur âme et faisait tressaillir leur cœur ? La foi. A tant de siècles du Messie, un Moïse supportait ses opprobres, prenait sa croix et la portait avec d'indicibles joies ; un Abraham voyait son jour, vivait par la foi avec l'Homme-Dieu qui devait sauver le monde ; tous ces saints de l'ancienne Eglise entrevoyaient de loin aux lueurs de la foi la Patrie céleste, la saluaient de leur regard avide, et l'appelaient de leurs vœux. Contemplez l'immense armée des martyrs de l'Eglise nouvelle. En face des bourreaux, ils ne reculent pas ; devant le fer qui brille ou l'instrument de torture qui les attend, ils n'hésitent pas, ils ne pâlisent pas, que dis-je ? ils bravent tout, ils confondent même les tyrans et courent à la mort avec un chant de fête sur les lèvres. D'où leur viennent cette joie, cette puissance ? De la foi. Voici les vierges en troupes innombrables, voici les anachorètes, les pénitents, les religieux de tous les ordres et de tous les noms : qui les a poussés et soutenus dans leur longue et implacable carrière de pénitence et de vertu, dans les déchirements de la séparation, dans la fatigue de leurs héroïsmes ? La foi, toujours la foi. Voyez au chevet fétide du mendiant moribond cette fraîche jeune fille que la vie religieuse a vêtue de sa grossière étoffe : elle flétrit, dans les réduits de la misère, la plus brillante fleur de son âge et de sa beauté ; elle écrase sa nature et surmonte d'effroyables

dégoûts ; qui l'a élevée à cet héroïsme et qui l'empêche d'en descendre ? La foi. Passez en revue toutes les gloires de l'Eglise catholique, signalez les hauts faits de son histoire, suivez à la trace de leurs exploits ses plus illustres héros, recueillez dans un seul tableau ce que les siècles chrétiens ont vu passer de glorieux et de magnanime ; ce vaste mouvement de la terre vers le ciel, cet essor qui emporte les âmes à des hauteurs inconnues, ce vol des générations catholiques au travers des immensités divines, n'ont jamais eu qu'un principe : la foi.

Nous pouvons répartir en deux classes la multitude des âmes chrétiennes : les *pêcheurs*, les *justes*. Dans ces deux catégories différentes, c'est à la foi et à la foi seule que nous devons attribuer tout mouvement, toute force, toute fécondité.

Voici le pécheur : il insulte Dieu et il tue son âme ; il n'obéit plus à aucune loi divine ; sa vie entière est un tissu de prévarications ; il existe comme l'animal. " L'homme animal, dit saint Paul, ne perçoit rien des choses de l'esprit. " Le monde supérieur, le seul immuable et définitif, le seul, par conséquent, qu'il importe de connaître et de pratiquer, lui demeure absolument fermé. Si cet homme se convertit que sera-t-il survenu ? Une illumination surnaturelle lui aura découvert les réalités divines au milieu desquelles il se mouvait sans les connaître. Dieu, son Père, son Maître, son Bienfaiteur et son Juge, lui aura été montré ; il aura découvert enfin qu'en lui repose une âme immortelle, destinée à une autre et interminable existence. Il aura su que, être libre et responsable, il rendra compte à Dieu de ses actes, et subira, s'il demeure obstiné dans sa révolte, la plus implacable condamnation. Tel sera auprès du pécheur le premier rôle de la foi. Un second plus doux et aussi efficace : si le pécheur tremble, s'il fait comme Caïn, s'il se cache comme Adam coupable, la foi lui révèle en l'avenir un frère, un ami dans l'Homme-Dieu mort sur une croix pour lui obtenir son pardon. A la douce lumière de la foi, l'espérance

renait, le cœur fond sa vieille glace, un commencement d'amour adoucit et consacre les premières larmes du repentir. Telle est l'histoire de la foi féconde dans ses rapports avec le pécheur.

Son rôle auprès du *juste* n'a pas moins de force ou de vitalité. Distinguons trois régions différentes dans l'intérieur de nous-mêmes : la partie noble où habitent nos facultés les plus nobles ; la partie basse que hante le peuple de nos passions ; enfin, enclavée dans les deux autres, touchant à la fois à l'esprit et à la chair, la région sombre de la douleur. Ainsi nous sommes. Et si dans ces trois portions de notre être déchu la foi ne tient pas les rênes du gouvernement, notre vie entière ne sera plus qu'une agitation désordonnée, une révolte désastreuse, une perpétuelle et irrémédiable souffrance.

Dans les hautes régions de notre âme, au sommet, l'intelligence revendique un légitime empire : elle a raison ; mais avec quelle facilité cet empire est par elle tourné en pouvoir dictateur, en indépendance sacrilège ! Combien vite elle se proclame sa seule maîtresse, prétend se soumettre tout et elle-même ne se soumettre à rien ! Dieu est chassé, ses dogmes niés, sa loi sainte jetée à la porte : puis cette malheureuse révoltée qui vient de secouer le noble joug de la vérité divine, se livre comme une esclave aux plus ridicules et souvent aux plus monstrueuses erreurs. Qui la sauvera du double écueil d'une indépendance illégitime et d'un esclavage honteux ? La foi, qui l'éclairera sur sa double nature, sur sa royauté qui doit lui soumettre le monde inférieur, sa sujétion qui doit la soumettre elle-même à son Dieu.

Qui nous dira les désastreuses saillies, les démarches insensées, les aventures sanglantes, les hontes et les souffrances du cœur ? Le cœur si magnanime et si pur quand il sait trouver et suivre sa vraie carrière, si coupable et si malheureux quand il en dévie ? Si la foi s'empare de lui, de quelle ardeur ne se sent-il pas enflammé ! N'est-ce pas la

foi aussi qui donne à l'*imagination* son aliment le plus pur, le plus divin ? Les mystères qu'elle déroule à ses yeux ; les scènes émouvantes de joie ou de tristesse, de grandeur ou d'abaissement qu'elle lui retrace ; le grand spectacle des sacrifices et des dévouements qu'elle étale avec une richesse de couleurs, défiant le pinceau des plus grands maîtres, lui fournissent une abondance de sujets capables de la perdre dans la contemplation et de fatiguer les cordes toujours vibrantes de la sensibilité.

Une faculté plus élevée et plus puissante trouve dans la foi son soutien véritable, son guide sûr : c'est la *volonté*. Tant que l'homme est réduit aux faux biens et aux déceptions du monde, sa volonté, bientôt lassée de poursuivre des chimères ou de se briser à des écueils, passe par des défaillances et des alternatives insensées. Mais quand la foi, comme un soleil qui se lève, a doré les cimes de l'éternité et découvert l'incommensurable panorama des splendeurs de la vie divine, l'homme alors s'écrie comme saint Paul : " Les biens de ce monde, je les regarde à cause du Christ comme une véritable perte," et au travers des difficultés, au milieu des ennemis, au prix de mille fatigues, au prix même de son sang, s'il le fallait, avec une volonté que rien ne parvient plus à briser, il poursuit vers le ciel sa course intrépide, prêt à tout entreprendre et à tout souffrir pour gagner JÉSUS-CHRIST. Telle est l'empire de la foi sur la partie haute de notre âme.

Mais la partie basse, le royaume troublé des passions, ce pays sauvage où hurlent nos bêtes fauves ? Qui s'y engage ? Qui y sera assez fort pour dominer ? La morale humaine a des prétentions : elle se dit assez puissante, aidée de l'honneur, des convenances, de la pudeur publique, etc., pour comprimer les révoltes de nos passions et les faire rentrer dans les limites du convenable et du permis. Hélas ! plaise à Dieu ! mais les faits démentent partout et toujours les prétentions d'être vertueux *par raison*. Ce que l'homme ne peut faire, la foi l'obtient. Emparez-vous du bouclier de

la foi et vous verrez tous les traits de la volupté, de l'avarice, de la colère, de l'orgueil, de la légèreté venir s'y émousser infailliblement. Au milieu du monde, notre plus terrible mal, c'est assurément notre funeste indifférence, notre mortelle léthargie. La foi vous en fera sortir ; s'il faut le tonnerre, il éclatera par la voix de la divine justice ; s'il faut l'espérance, elle illuminera nos fronts aux doux et suaves rayons de la miséricorde et de l'amour.

Enfin, nous l'avons dit, toute une vaste région s'étend dans notre âme, que nous avons nommé le royaume de la douleur. Nous souffrons, nous gémissons et nous cheminons sous le fardeau de la douleur. Sommes-nous punis pour la vie que nous avons reçue ? Est-ce un crime que d'être né ? La foi m'apprend que j'expie. J'ai outragé Dieu : j'appartiens à une race primitivement maudite et condamnée, puis amnistiée par la plus extraordinaire des grâces. J'expie un instant, mais les splendeurs éternelles me sont rendues. Le corps meurt, il est vrai, à cause du péché, mais l'âme est vivante pour la justification. Puis encore est-il que je souffre seul et délaissé ? Est-ce que ma douleur est solitaire ? Oh ! non ! Sur mon chemin, au milieu de la nuit de ma souffrance, je rencontre l'Homme de douleurs, Celui qui a connu l'infirmité, Celui qui, ayant passé par toutes les tribulations, est devenu puissant à m'y consoler. Jésus m'accueille, Jésus compatit tendrement à mes maux, il pleure sur la tombe de mes espérances finies, il dit à mon cœur de suaves paroles, il en dit de sublimes et de magnifiques, et pendant que nous agonisons tous les deux sur nos douloureuses croix, il m'adresse cette ineffable assurance : Aujourd'hui même tu seras dans le paradis avec moi. Heureux donc et heureux mille fois celui que la foi illumine au sein des sombres tempêtes de la douleur ! Malheur au contraire et mille fois malheur à celui que la croix écrase sans que la foi l'accompagne à son calvaire, et lui montre par delà la tombe la patrie immortelle de la félicité.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes vos autres intentions pour lesquelles vous vous immolez chaque jour sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que les âmes chrétiennes, retrempées dans l'exercice du véritable esprit de foi, en animent toutes leurs intentions et en pénètrent tous leurs actes. Ainsi soit-il.

Etablissement et fonctionnement régulier des centres locaux de l'Apostolat

COMMUNICATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ŒUVRE

PLUSIEURS de nos Directeurs ayant bien voulu, en diverses circonstances, nous interroger sur l'établissement et le fonctionnement des *centres locaux* de l'Œuvre, nous avons donné les réponses suivantes, qui pourront peut-être servir à d'autres.

Voici donc quel est, sur ce point, l'*esprit* et la *pratique* de notre Œuvre, conformément à l'ensemble des Statuts et des Brefs ou Rescrits apostoliques, et en supposant l'approbation générale de l'Apostolat par les Ordinaires des Diocèses, approbation qui, on peut le dire, a été donnée partout.

1° Toute Communauté (Paroisse, Couvent, Collège, Séminaire, Pensionnat, Congrégation, Œuvre catholique) peut établir canoniquement l'Apostolat de la Prière dans son sein, par un Diplôme d'agrégation spécial et propre à la Communauté. Ainsi, dans nombre de villes, *toutes* les paroisses et *toutes* les Communautés, sans exception, sont agrégées de la sorte à l'Apostolat ;

2° Il est plus utile en général que dans une paroisse, dans un collège, pensionnat, etc., chacune des Sociétés ou *Congrégations*, s'il y en a plusieurs, ait son *Diplôme* d'agrégation ; car alors chaque Directeur de ces *Congrégations* ou Sociétés a les pouvoirs de Directeur local ;

3° Toute Communauté ainsi agrégée ouvre un registre d'agrégation, où l'on peut inscrire toute personne *interne ou externe* qui veut s'agréger à l'Apostolat. L'inscription d'un Associé sur le registre d'un centre ne lui ôte, d'ailleurs, nullement la liberté de se rallier, s'il le veut, à un autre centre, sans qu'il soit besoin d'une inscription nouvelle ;

4° Toute Communauté agrégée par un *Diplôme* peut faire célébrer dans sa chapelle les exercices publics de l'Apostolat ;

5° Si la Communauté agrégée a un aumônier *spécial* et distinct du Curé de la paroisse, c'est à lui qu'appartiennent les pouvoirs de Directeur local de l'Apostolat ;

6° A défaut d'aumônier *spécial*, tout prêtre invité par le Supérieur ou la Supérieure de la Communauté peut présider les *exercices publics* de l'Apostolat, dans la chapelle de l'établissement. Nous rappelons que, " pour faciliter encore aux communautés l'agrégation des membres et le fonctionnement de notre Œuvre, nous jugeons utile de déclarer et nous prions MM. les Directeurs de vouloir bien, à l'occasion, déclarer de notre part : que, dans toutes ces Communautés, le Supérieur, s'il est religieux non prêtre, sera de droit Zélateur de l'Apostolat de la Prière et de la Communion réparatrice ; au même titre, la Supérieure sera de droit Zélatrice ; et l'un et l'autre pourront, s'ils le jugent à propos, déléguer leur titre à un membre de la Communauté. Il sera bon — mais non pas nécessaire — que ces Supérieurs ou leurs délégués reçoivent un *Diplôme de Zélateur ou de Zélatrice*."

Quant au Règlement et à la croix-médaille, on sait que les Zélateurs religieux en sont entièrement dispensés (*Manuel de l'Œuvre*) ; "

7° Enfin, il ne faut jamais perdre de vue que l'Apostolat n'est ni une *Congrégation* ni une *Confrérie*, mais une simple *Œuvre pie* qui, suivant l'expression de S. S. Léon XIII, "réunit à une simplicité extrême une telle fécondité qu'elle mérite assurément toute la protection de l'autorité ecclésiastique."

SAINT JOSEPH

ET

Le pauvre enfant de la première communion

C'ÉTAIT deux jours avant la première communion. Les exercices étaient ouverts. Les enfants étaient paisiblement rassemblés au pied de la chaire : c'était la bergerie du Sauveur pleine de jeunes agneaux conviés à la même crèche. Un pieux chanoine leur rompaît la parole de Dieu pour les disposer à se nourrir du pain des anges. L'auditoire écoutait avec recueillement.

Tout à coup un homme vêtu en journalier, au front plissé par la colère, au regard étincelant de courroux, s'avance au milieu de l'assemblée. Il rôde à droite et à gauche ; il examine, il cherche, comme s'il se fut trouvé dans l'atelier, sans respect pour le lieu où il se trouve, ni égard pour celui qui parle. Je l'accoste avec bonté :

— Mon ami, que demandez-vous ? Il me répondit à haute voix :

— Je demande mon enfant.

Cette interlocution brusque et vive met en émoi le petit peuple que j'instruis et attire tous les assistants. Le prédicateur fait forcément silence. Tout le monde est dans l'anxiété.

— Monsieur, continue cet homme, je veux mon enfant, et

tout de suite. Sa mère est catholique ; mais je ne le suis pas, et mon enfant ne le sera jamais.

— Vous m'étonnez, lui dis-je, mon ami. Ce sera sans doute une surprise ; nous n'admettons d'enfant à la première communion que sur un extrait de baptême catholique en très bonne forme. Votre enfant a-t-il été baptisé à l'Eglise ?

— Oui. — Son parrain, sa marraine étaient-ils catholiques ?

— Oui. — Aviez-vous donné votre consentement ? — Certainement ; j'assistais à la cérémonie. — Votre enfant, mon ami, est donc catholique. On était tout oreilles pour entendre la réponse. — Jusqu'ici, je l'accorde, il a été de la religion de sa mère ; mais aujourd'hui j'entends qu'il soit de la mienne.

A ces mots il saisit violemment, par le bras, son enfant que j'avais appelé près de lui, et lui dit d'un ton formidable : — Marche devant moi, c'est à moi que tu auras affaire. Le doux patient tourne vers moi des yeux de supplication et de larmes, et me dit : — S'il vous plait, ne m'abandonnez pas.

Je m'interpose en avocat affectueux entre le fils et le père en courroux. La conversation, animée, j'allais dire insolente, de son côté, mais digne et réservée du mien, faillit l'exaspérer ; on commençait à craindre que je ne devinsse la victime d'un acte d'emportement. Plusieurs fois des cris d'effroi partirent de divers points de l'assemblée tout émue de ce drame. Mais il n'en fut rien ; un peu de calme revint à ce malheureux.

Ce fut alors une scène des plus attendrissantes. Le pauvre enfant tombe à genoux aux pieds de son père : il presse entre ses mains jointes son mouchoir déjà tout trempé de larmes, et s'écrie avec une expression de suave tendresse que je ne puis rendre : — Mon père, je vous serai toujours bien obéissant ; je vous aimerai de tout mon cœur, je vous le promets ; mais, je vous en supplie, laissez-moi dans la religion de ma mère."

Les sanglots étouffèrent sa voix ; il s'affaisse sur lui-même. Je craignais qu'il ne tombât de défaillance. Ce spectacle nous arrachait des larmes à tous ; nos petits enfants

pleuraient ; c'était une scène à fendre le cœur. Mais le souffle de l'hérésie dessèche et durcit en même temps qu'il stérilise tout ce qu'il touche. L'attendrissement même le plus instinctif de la nature lui demeure étranger, quand il lui vient de la vérité, son ennemie. Le père demeura dans son inflexible raideur. Cependant, à force d'instances, — les petits camarades suppliaient du regard, — il consentit à se retirer pour attendre la fin de nos exercices et emmener son fils avec lui.

La cérémonie terminée, l'enfant était pâle et tremblant. — Vous avez peur, mon enfant ? lui dis-je, en lui serrant la main. — Oui, j'ai peur pour ma mère ; que de mauvais traitements elle endurera ce soir ! — Allez avec confiance, lui dis-je ; soyez respectueux et soumis envers votre père ; attendez tout secours de Dieu.

Il sortit de l'Eglise ; je le laissai s'en aller seul, non sans m'apitoyer douloureusement sur cet agneau innocent et doux qui s'acheminait sans se plaindre et en priant, auprès de son persécuteur. Nous avions prié pour lui ensemble. Nous espérions beaucoup en faveur d'une cause si digne de la pitié céleste ; mais nous espérâmes vainement. Le lendemain, les exercices de la retraite continuèrent ; une place demeura vide : le petit enfant ne revint pas. Qu'était-il arrivé ? Nous tenons la suite d'un témoin oculaire.

L'enfant entre, le soir, dans la maison paternelle. Son père lève le bras pour le frapper ; le jeune catholique ne lui en laisse pas le temps ; il saute au cou de son père, l'étreint fortement pendant une demi-heure, l'arrose de ses larmes, le presse et le supplie par toutes sortes de tendres prières d'épargner sa mère et de lui laisser faire sa première communion. Le père désarma son bras, mais non pas sa haine. Le lendemain, il emmena son fils à la journée, l'obligea au travail, sans le perdre un instant de vue. Le chagrin fut très profond chez l'enfant. Il pleura nuit et jour, et ne put prendre aucune nourriture. La cloche de la paroisse, appelant aux exercices de la retraite, l'accablait de tristesse ; chacun de ses coups lui fendait le cœur.

Le lendemain, fête de St. Joseph, était le jour de la première communion. J'arrive au milieu des rangs ; ce ne fut pas sans un douloureux serrement de cœur que je vis encore une place vide. " O JÉSUS, me disais-je, vous auriez donc laissé périr votre agneau ? . . . "

Mais bientôt un mouvement d'émotion circule autour de moi. J'entends de toutes parts ce joyeux chuchotement : " Le voilà ! Le voilà ! Le petit camarade est revenu ! " Tous les regards se portent avec satisfaction sur lui. On voyait qu'il avait souffert et beaucoup pleuré, mais qu'il était content. Il prit sa place à la table sainte et reçut le bon Dieu comme un ange.

Que s'était-il passé ? Nous avions prié St. Joseph ! Le bon saint avait protégé ce cœur innocent sous son sceptre de lis ; il avait enveloppé le jeune confesseur sous les plis de ce même manteau qui protégea JÉSUS contre les méchants persécuteurs. L'enfant nous était revenu libre et heureux.

Une Vierge miraculeuse chez les Turcs

CERTAINES revues ont parlé ces années dernières de Notre-Dame de Lourdes de Constantinople et de ses merveilles. La Ste Vierge, y disait-on, fait des miracles non seulement pour les catholiques mais encore pour les musulmans et les schismatiques. Sans mettre en doute la bonne foi des narrateurs, nous avons accueilli avec défiance ces assertions, nous ne pouvions croire à l'exactitude des faits : la Ste Vierge faire des miracles pour des musulmans et des schismatiques ! la chose nous paraissait excessivement singulière. Mieux renseignés, ce doute a été entièrement dissipé par le touchant récit que nous avons entendu ces jours derniers de ce qui se passe dans ce pieux sanctuaire de MARIE.

Nous croyons par le récit de ces faits édifiants et merveilleux intéresser les lecteurs de notre MESSAGER et augmenter leur dévotion à la Ste Vierge. Ce que nous allons raconter, nous le tenons d'un vénérable religieux qui a passé un bon nombre d'années à Constantinople et s'est trouvé mêlé à la plupart des évènements que nous allons rapporter.

Ce sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes, situé à l'extrémité de Constantinople ou plutôt de Péra, la partie nouvelle et européenne de la ville, est desservi par les Pères dits Géorgiens, du nom de leur patrie, la Géorgie, province russe. Voici d'abord l'origine de leur communauté si intimement liée à l'histoire de leur chapelle.

Cinq jeunes gens très pieux et très fervents se réunissaient fréquemment pour prier ensemble et se communiquer leurs bons sentiments, leurs saints désirs et aspirations. Ils se réunissaient en secret toutefois à cause des persécutions dont les catholiques sont l'objet en Russie.

Un jour ils se dirent que Dieu attendait d'eux quelque chose pour la conversion de leur chère patrie. Les cœurs et les volontés étaient unanimes, mais comment s'y prendre ? Ils n'avaient pas fait d'études, et avant de songer à l'apostolat il leur fallait devenir prêtres. Naturellement leurs regards se tournèrent vers la France dont l'influence par ses missionnaires religieux et religieuses surtout est si grande en Orient.

Ils s'embarquèrent pour Marseille, et vinrent frapper à la porte du collège des Jésuites de cette ville. Ils présentèrent une lettre de recommandation qu'ils avaient obtenue d'un évêque avant leur départ et ils expliquèrent le but apostolique de leur voyage.

Le Supérieur les reçut très bien et les garda quelques jours afin de voir à qui il avait affaire. Les voyant si modestes, si rangés et si pieux, il commença à croire que la Providence pourrait bien avoir des vues sur ces jeunes gens.

Il leur donna une lettre de recommandation et les dirigea sur le Collège de Montauban également dirigé par les Jésui-

tes. Ils y furent admis gratuitement et, après leurs études, ils prirent l'habit ecclésiastique et passèrent au grand Séminaire également dirigé par la Compagnie de JÉSUS. Après leurs dix ou douze ans d'études, ils furent ordonnés prêtres et songèrent à s'en retourner dans leur pays.

Avant leur départ, on leur fit faire le pèlerinage de Notre-Dame de Lourdes. Ils furent si édifiés et si émerveillés de tout ce qu'ils virent, que l'idée leur vint d'avoir une chapelle de Notre-Dame de Lourdes dans leur pays. Les Pères Jésuites leur achetèrent une statue de la Vierge semblable à celle qu'ils venaient de vénérer et payèrent, ensuite leur voyage jusqu'à Constantinople ; il n'y avait pas à songer à entrer en Géorgie pour le moment. A Constantinople, les Jésuites leur facilitèrent l'acquisition de la propriété sur laquelle s'élevait maintenant leur chapelle et leur humble monastère.

Ces pieux ecclésiastiques se formèrent en communauté, bâtirent leur chapelle et y installèrent leur statue de Notre-Dame de Lourdes. On vint prier devant cette statue et bientôt des grâces signalées furent obtenues. On parla de miracles et cela attira la foule. Mais un des faits les plus éclatants et qui donna un vrai élan aux pèlerinages eut lieu en faveur d'un Musulman.

En Turquie, les asiles, orphelinats et hôpitaux de l'état sont confiés aux Sœurs de la Charité. On a pour ces religieuses catholiques le plus grand respect et on les regarde comme des êtres surnaturels. " Ce ne sont pas des personnes comme nous, " disent les Grecs et les Musulmans en les voyant à l'œuvre ; ils ne peuvent se faire à l'idée d'un pareil dévouement.

Dans un des asiles d'aliénés se trouvait un fou furieux, turc mahométan de religion. C'était un homme de six pieds au moins et d'une force herculéenne : aussi dans ses accès, était-il presque impossible de le maîtriser. On avait dû lui mettre aux bras des chaînes si lourdes qu'un homme ordinaire pouvait à peine les soulever. Dans leur compassion et leur

charité, les sœurs voulurent obtenir sa guérison. Elles se mirent en prière pour lui et le firent prier "*Sitti Mariam*," nom turc de la Ste Vierge.

On le conduisit à la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, et arrivés aux pieds de la statue, la religieuse fit agenouiller à ses côtés le pauvre insensé et lui dit de prier *Sitti Mariam* et de lui demander sa guérison.

Après quelques minutes de prière il se mit à regarder ses chaînes et se tournant vers la sœur, il lui dit à demie voix et en turc : — Mais pourquoi donc suis-je enchaîné, je ne suis pas un malfaiteur ? veuillez donc me détacher. — La sœur lui fit quelques questions et comme il répondait d'une manière très sensée, elle vit bien qu'il était guéri. Toutefois, ne voulant pas prendre sur elle une aussi grave responsabilité, elle fit appeler le médecin qui l'interrogea à son tour. — Mais, dit-il, il est parfaitement guéri, vous pouvez le détacher. — Que faut-il faire maintenant ? demanda-t-il à la sœur. — Remercier *Sitti Mariam*, répondit-elle.

Cette guérison fit grand bruit dans Constantinople et les pèlerinages privés cependant, de catholiques, de schismatiques et même de Musulmans devinrent très nombreux.

Les chaînes du malheureux insensé avait été suspendues en *ex voto* dans la chapelle de MARIE et bientôt de nombreux autres témoignages de reconnaissance pour des faveurs obtenues vinrent s'y adjoindre. La Ste Vierge distribuait ses faveurs largement et quelle que fut la religion de ceux qui venaient implorer son secours. Ces peuples semblent sur la voie de la conversion et la divine miséricorde paraît vouloir dissiper par ces faveurs temporelles leurs préjugés et les disposer peu à peu à recevoir la foi catholique.

Les évêques Grecs schismatiques (ce sont les protestants de ces pays-là) s'alarmèrent à la nouvelle que leurs ouailles venaient en foule à l'église catholique. Ils se réunirent en synode pour aviser aux moyens d'enrayer cet élan vers notre sainte religion et ils lancèrent l'excommunication contre ceux de leurs fidèles qui se rendraient au sanctuaire de

Notre-Dame de Lourdes. Le peuple avec son bon sens ordinaire répondit : " La Ste Vierge des catholiques n'est donc pas la même que la nôtre puisqu'on nous défend d'y aller, et pourtant c'est la bonne puisqu'elle fait des miracles." Les évêques n'avaient rien à répondre et ils laissèrent tomber leur excommunication. On continua à venir et à se faire guérir.

A quelque temps de là, une petite nièce d'Osman Pacha, le célèbre héros de Plevna en 1877, tomba gravement malade. Bientôt elle fut désespérée et les médecins firent comprendre à l'oncle que c'était fini. Comme ce prince était très attaché à cette enfant, il en eut le plus vif chagrin. Il en fit le sacrifice toutefois et défendit qu'on lui parla dorénavant de cette enfant pour ne pas renouveler sa douleur.

Les Sœurs de la Charité informées de tout, vinrent au palais et demandèrent à voir la jeune malade. L'estime que le sultan, les princes et la cour de Turquie leur portent a fait supprimer en leur faveur les règles de l'étiquette turque. Elles vont et viennent au palais sans avoir de passeport ni de firman ; elles n'ont qu'à se présenter pour obtenir audience. Elles demandèrent à l'enfant si elle voulait guérir ? Mais oui, répondit-elle. Alors, reprirent les religieuses, il faut prier *Sitti Mariam*, la mère d'"Issa" (JÉSUS-CHRIST), elle fait des miracles et elle en pourrait bien faire un en votre faveur. La malade consentit à tout. On lui donna de l'eau de Notre-Dame de Lourdes et de l'huile que l'on fait brûler constamment devant la statue de la chapelle des Pères Géorgiens. Les Sœurs venaient voir la jeune fille tous les jours et la faisaient prier. Le troisième ou le quatrième jour elle demanda aux Sœurs à se lever et à manger, disant qu'elle était bien et qu'elle avait faim. On fit venir le médecin qui l'examina avec soin. Mais, dit-il, cette enfant est parfaitement bien, laissez-la se lever et donnez-lui ce qu'elle désire. L'enfant se leva parfaitement guérie.

Les Sœurs demandèrent à voir Osman Pacha et elles en reçurent immédiatement audience.

Excellence, dirent-elles, nous avons appris votre chagrin et l'épreuve qui vous afflige. Oui, dit-il, à propos de cette enfant, j'ai défendu qu'on m'en parle, j'en ai fait le sacrifice. Nous respectons votre douleur, reprirent les religieuses, mais vous avez peut-être entendu parler de *Sitti Mariam* qui fait des miracles tout aussi bien pour les Musulmans que pour les Catholiques? Oui, reprit-il, j'ai entendu parler de ce fou furieux qui a été guéri à votre chapelle de Péra.— Eh bien! reprirent les religieuses, *Sitti Mariam* a voulu faire quelque chose pour votre Excellence. Si vous voulez nous suivre au salon, nous vous réservons le plaisir de voir de vos yeux ce que *Sitti Mariam* vous a obtenu d'Issa.

On arrive au grand salon, les portes s'ouvrent et l'enfant bien portante et toute joyeuse vient se jeter dans les bras de son oncle qui l'embrasse et pleure de joie.

Demandez-moi tout ce que vous vous voudrez, dit-il aux Sœurs et je vous l'accorderai. — Avant de formuler leur demande, les religieuses vinrent consulter les Pères Jésuites qui s'entendirent avec le nonce du pape.

On ne s'avisa pas de demander des faveurs pour les hôpitaux, asiles ou orphelinats, les sœurs obtiennent du gouvernement Turc tout ce qu'elles demandent pour ces œuvres. On crut qu'il valait mieux demander une faveur qui tournerait à l'honneur de notre sainte religion. Comme Osman Pacha était ministre de la guerre et, depuis son intrépide défense de Plevna, le personnage le plus en vue de la Turquie, il était puissant et on pouvait demander sans crainte. Après s'être assuré que la chose pouvait se faire, on convint de demander la permission de faire une procession publique et solennelle à la Chapelle de Notre-Dame de Lourdes pour remercier la Ste Vierge. Les Sœurs devaient demander au prince tout ce qui était requis à cet effet.

Elles vinrent trouver Osman Pacha et lui exposèrent leur demande, seulement, dirent-elles, il serait bon qu'il y eût des troupes pour relever l'éclat de la procession et maintenir l'ordre au besoin. Très bien, répondit-il, combien vous faut-il de régiments?

Quelques centaines de cavaliers et autant de soldats sous les armes suffiront, répondirent-elles.

Je ne puis me joindre à la démonstration à cause de ma position, reprit le prince, mais des personnes de la cour seront avec la jeune miraculée.

Au jour fixé, une procession semblable à celles que l'on fait à Lourdes, en France, avec bannières déployées, chants et cérémonies, se mit en marche vers la chapelle de la Vierge miraculeuse. On portait en triomphe une statue de Notre-Dame de Lourdes que l'on déposa successivement sur une quinzaine de reposeirs disposés à cet effet dans les rues de Constantinople et de Péra, sur le parcours de la procession.

Le nonce du Souverain Pontife, qui porte le titre de *Vicaire du Pape en Orient*, avait tenu à honneur de présider la procession. Venaient ensuite l'évêque, son clergé, toutes les communautés religieuses de la ville, plusieurs voitures de la cour dans l'une desquelles était la jeune fille guérie par la Ste Vierge. Les cavaliers musulmans, l'arme au bras, ouvrirent la marche et faisaient une garde d'honneur à la statue de MARIE. Les simples soldats faisaient haie sur les ailes de la procession qui comptait dans ses rangs trente mille personnes au moins de toute religion et de toute croyance.

La cérémonie dura trois heures au moins et tout se passa dans un ordre parfait, un profond respect et même une grande piété. Une pareille démonstration en faveur de notre sainte religion et dans un pays infidèle, était quelque chose de si attendrissant qu'il nous était impossible de retenir nos larmes, disait le religieux duquel nous tenons ce récit.

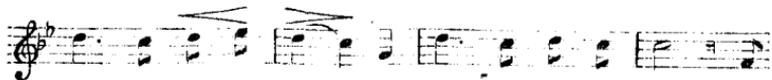
MARIE est si bonne et si secourable !

Cette Vierge a fait en faveur des catholiques des miracles plus grands encore, bien qu'il n'aient pas eu le même retentissement ; nous en parlerons peut-être une autre fois.

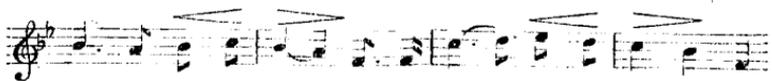
Au Sacré Cœur.—Avant la Communion.



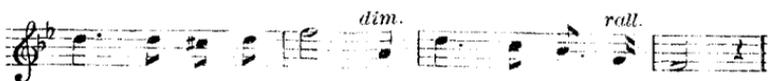
O Cœur de mon Jé - sus, mon â - me te dé - si - re, Ré -



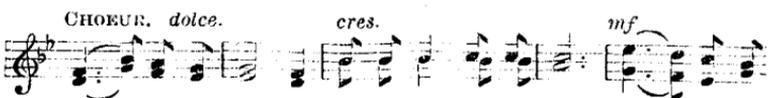
ponds à son ap - pel; dai - gne combler mes vœux. De -



puis long-temps, hé - las! a - près toi je sou - pi - re, Ah!



viens me rendre heu - reux! Ah! viens me rendre heu - reux.



Viens en moi - mê - me, Cœur sa - cré de Jé - sus! Oh! bien su -



pré - me, Viens et ne tar - de plus! Viens et ne tar - de plus.

- 2.—Je languis ici-bas; sans toi je ne puis vivre,
O Cœur brûlant d'amour, je vais te posséder...
Ah! je laisse au mondain le plaisir qui l'enivre:
En moi viens résider! (*bis.*)
- 3.—Tu vois, ô divin Cœur, le transport qui m'agite,
Tu connais le motif de mes ardents soupirs;
Ah! l'heure que j'attends ne vient pas assez vite
Au gré de mes désirs! (*bis.*)
- 4.—O prêtre du Très-Haut, ouvre le tabernacle;
Et sors, ô Cœur Sacré, de ta prison d'amour,
Où tu restes toujours enchaîné par miracle;
Fixe en moi ton séjour! (*bis.*)
- 5.—Cœur sacré du Sauveur! comment, cendre et poussière,
Oserai-je prétendre à m'approcher de toi!...
Guéris dans ton amour ma profonde misère
Et viens t'unir à moi! (*bis.*)



LE CATÉCHISME DU SACRÉ-CŒUR

(Voir pp. 23-32)

Q.—Que suit-il de là ?

R.—De là il suit qu'il n'est pas besoin pour gagner les indulgences attachées au Scapulaire du Sacré-Cœur ni de bénédiction, ni d'imposition, ni d'inscription spéciale, excepté celle qui se fait dans les registres de l'Apostolat quand il est question de l'Insigne de la sainte Ligue. Pour les sauvegardes ordinaires, autres que celles destinées aux Associés de l'Apostolat, rien n'est exigé si ce n'est de les porter suspendues au cou.

Q.—Mais ne bénit-on pas les Insignes de l'Apostolat le jour de la réception solennelle dans la Ligue ?

R.—Ces insignes de l'Apostolat peuvent être bénis comme toutes les autres images ; c'est pourquoi nous les bénissons aux jours de réception solennelle. Mais leurs indulgences ne dépendent pas de cette bénédiction ; car ils sont indulgenciés par le fait qu'ils sont portés par un Associé dûment enrôlé dans la sainte Ligue.

Q.—Qu'entendez-vous par les *Insignes métalliques* de la sainte Ligue ?

R.—J'entends des croix, des médailles et médaillons de formes diverses, adoptés comme signes de ralliement pour les diverses sections de l'Œuvre du Sacré-Cœur.

Q.—Ces Insignes métalliques sont-ils destinés à remplacer le Scapulaire du Sacré-Cœur dont on vient de parler ?

R.—Non ; les Associés de toutes les classes devraient d'abord être munis du Scapulaire du Sacré-Cœur ; puis, s'ils le veulent, porter aussi extérieurement l'Insigne propre à leur section.

Q.—Quels sont les insignes métalliques en usage dans la sainte Ligue ?

R.—Ce sont les suivants : 1) Les Croix-médailles destinées exclusivement aux Zélateurs et aux Zélatrices qui ont reçu leurs Diplômes.—2) Les grands et les petits Insignes de la Ligue des hommes et des jeunes gens.—3) Les Insignes des Cadets du Sacré-Cœur.—4) Les Croix émaillées pour Dames et Demoiselles.

Q.—Ces Insignes métalliques jouissent-ils des mêmes indulgences que le Scapulaire du Sacré-Cœur, propre à l'Apostolat ?

R.—Non ; mais on leur applique ordinairement les indulgences apostoliques, dont il sera question plus tard.

Q.—Qui a le pouvoir d'appliquer ces indulgences ?

R.—Les prêtres qui l'ont reçu spécialement du Saint-Siège.

Q.—Les Directeurs locaux de la sainte Ligue ont-ils ce pouvoir ?

R.—Oui ; mais à une double condition, savoir : 1) qu'ils aient sous leur direction au moins 50 Associés du deuxième Degré de la sainte Ligue ; 2) qu'ils président, soit personnellement, soit par un autre, à une assemblée mensuelle des Associés dans une église ou une chapelle. A ces conditions ils peuvent *brigitter* les chapelets et appliquer les *indulgences apostoliques* à tous les objets susceptibles de les recevoir, tels que chapelets, croix, statuettes, médailles, etc.

Q.—Ces Insignes métalliques sont-ils nécessaires à l'organisation de la sainte Ligue ?

R.—Non ; ils ne sont aucunement nécessaires ; mais ils sont très utiles et fort en vogue. Ils sont aussi d'une grande efficacité pour donner à chaque section son caractère distinctif et, par là même, pour en tenir les membres unis plus étroitement entre eux.

Q.—Où peut-on se procurer ces divers insignes ?

R.—Chez les Trésoriers et Trésorières des centres locaux qui se les procurent eux-mêmes du Centre supérieur. (*Bureaux du Sacré-Cœur, Montréal, Canada.*)

CHAPITRE DOUZIÈME

LES INDULGENCES DE LA SAINTE LIGUE

I. REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Q.—Qu'est-ce qu'il faut pour gagner une indulgence quelconque ?

R.—Pour gagner une indulgence quelconque il faut trois choses, savoir : 1) l'état de grâce ; 2) l'intention de la gagner ; 3) l'accomplissement des œuvres prescrites.

Q.—L'état de grâce est-il requis durant tout le temps de l'accomplissement des œuvres prescrites ?

R.—L'état de grâce est requis au moins au moment où l'on termine la dernière action prescrite pour gagner l'indulgence. Que si l'on n'est pas en état de grâce pour l'accomplissement d'une partie de ces œuvres, il faut avoir au moins un cœur contrit avec le ferme propos de se confesser.

Q.—Qu'entendez-vous par l'expression *vraiment contrit* ?

R.—J'entends qu'il faut être exempt de toute affection de volonté au péché même véniel.

Q.—Pourquoi dites-vous *affection de volonté* ?

R.—C'est qu'il ne faut pas confondre l'attachement de volonté au péché avec le *penchant naturel* qui nous y entraîne ; je puis fort bien avoir la volonté de ne plus commettre de péché et pourtant me sentir tenté de le faire. Or, il n'est pas rare que l'on se trouve dans cette heureuse disposition, surtout au moment de l'accomplissement de la dernière œuvre prescrite, de la communion, par exemple.

Q.—L'intention virtuelle suffit-elle pour le gain d'une indulgence ?

R.—Oui ; elle suffit. " Il est nécessaire, dit la *Raccolta*, p. XII, que l'on ait au moins en général l'intention de gagner les indulgences." Saint Léonard de Port Maurice conseillait aux fidèles de former chaque jour, à la prière du

matin, le dessein de gagner toutes les indulgences attachées aux pratiques de piété et aux bonnes œuvres qu'ils feraient durant la journée. Cette intention, dit le P. Beringer, si elle n'est pas révoquée, suffit certainement pour gagner ces diverses indulgences.

Q.—Est-il nécessaire de savoir d'une manière positive quelle est l'indulgence attachée à tel ou tel acte de vertu ou même si cette indulgence existe réellement ?

R.—Non ; il suffit d'avoir la volonté ou l'intention de la gagner, si elle existe, et telle qu'elle existe.

Q.—Comment faut-il accomplir les œuvres prescrites ?

R.—Il faut les accomplir personnellement et intégralement, au temps marqué, et sans doute aussi avec piété et en esprit de pénitence ; car des œuvres accomplies sans dévotion, sans recueillement, par vanité peut-être, ne répondraient guère aux intentions qu'a eu le Souverain Pontife en accordant l'indulgence (*Voir le décret du 21 mars 1820*).

Q.—L'omission volontaire ou involontaire de quelqu'une des conditions exigées, ou même l'impossibilité de la remplir, ou l'ignorance, empêchent-elles l'application de l'indulgence ?

R.—Voici la réponse de la *Raccolta*, p. XIII : “ Si par ignorance, par négligence, par impossibilité ou pour quelque motif que ce soit, quelqu'un omet, en totalité ou en grande partie, une œuvre prescrite ou une des conditions déterminées de temps, de lieu, etc., il ne participera pas à l'indulgence, à moins que l'œuvre qu'il n'accomplit pas n'ait été légitimement commuée pour lui en une autre.”

Toutefois, ajoute le P. Beringer, une omission très légère relativement aux œuvres ordonnées n'empêcherait pas de gagner l'indulgence ; comme, par exemple, l'omission par distraction ou négligence d'un ou deux *Ave Maria* dans la récitation du rosaire.

Q.—Y a-t-il quelqu'ordre à garder dans l'accomplissement des œuvres prescrites ?

R.—Non ; on est ordinairement libre de les accomplir dans l'ordre que l'on veut, pourvu que la dernière, comme nous l'avons dit, soit faite en état de grâce.

Q.—Quelles sont les œuvres prescrites pour gagner une indulgence plénière ?

R.—Elles sont déterminées par l'acte de concession. C'est ordinairement la confession, la communion et la récitation de quelques prières aux intentions du Souverain Pontife ; quelquefois la visite d'une église ou d'une chapelle publique. Nous indiquerons en détail plus loin les œuvres prescrites pour gagner les indulgences de la sainte Ligue.

Q.—La confession est-elle requise quand on ne se sent coupable d'aucun péché mortel ?

R.—Lorsque la confession est mentionnée dans l'acte de concession de l'indulgence, elle est obligatoire pour tous ; cependant l'absolution des péchés véniels n'est pas nécessaire.

Q.—Quand faut-il se confesser et communier ?

R.—On peut le faire dès la veille du jour auquel l'indulgence est fixée, pourvu qu'au jour même on accomplisse les autres œuvres prescrites.

Pour ce qui est de la confession, ceux qui ont la louable habitude de se confesser une fois la semaine, sauf un empêchement légitime, peuvent gagner toutes les indulgences plénières qui se rencontrent d'une confession à l'autre ; elles ne seraient obligées d'avoir recours de nouveau au sacrement de pénitence qu'au cas où elles se reconnaîtraient coupables d'un péché grave. Il faut excepter de cette règle la confession et la communion de jubilé, lesquelles doivent être faites dans le temps fixé pour la durée du jubilé.

Q.—Que faut-il entendre par *une fois la semaine* ?

R.—Il faut entendre la durée de sept jours. De sorte que celui, par exemple, qui a coutume de se confesser chaque samedi, satisfait sans aucun doute à l'obligation de la confession.—(A suivre.)

L'ALBUM DU JUBILÉ

NOTRE Saint-Père le Pape sera réjoui, croyons-nous, par le beau *Trésor spirituel* que ses enfants du Canada lui ont préparé à l'occasion de son jubilé épiscopal.

Notre *Album* est vraiment magnifique : très grand volume de près de 800 pages enluminées et toutes couvertes de noms canadiens et de chiffres attestant éloquemment combien nous aimons le Pape. 330 centres de la sainte Ligue y ont pris part. Il faut ajouter les suivants à la liste publiée dans notre dernière livraison : le couvent de la Congrégation de N.-D., à Chambly ; le séminaire de Chicoutimi ; la paroisse de Glennevis, Ont. ; le couvent de Lawrence, Mass. ; le couvent de la Congrégation, à Ste-Anne, Ill. ; quelques associés de Vankleek Hill, Ont., et le couvent de Sainte-Anne, à Worcester, Mass. Les pages fournies par ce dernier centre comptent parmi les plus belles et les plus riches pages de l'*Album*.

Nous n'avons rien épargné pour la confection et la reliure des listes : aussi avons-nous encouru d'assez fortes dépenses. Quelques centres ont eu la bonne idée de nous aider quelque peu à couvrir ces frais : nous les en remercions beaucoup. Nous recevrons également avec reconnaissance ce qu'on pourra nous communiquer à la même fin : ne fussent que quelques centins ; c'est avec les gouttes d'eau que se forment les fleuves.

Voici la somme générale des bonnes œuvres énumérées dans les pages de l'*Album* :

Prières	12,517,515
Messes	915,344
Communions sacramentelles	569,488
Communions spirituelles	2,493,622
Chapelets de la T. S. Vierge	3,746,299
Heures de travail	4,297,933
Heures de silence	2,285,483

Heures de récréations	2,160,695
Visites au S. Sacrement	1,185,750
Chemins de Croix	653,952
Victoires sur défauts	2,016,282
Œuvres diverses	4,454,026
SOMME GÉNÉRALE	37,296,489

Inutile de dire de ne plus nous envoyer de nouvelles sommes de bonnes œuvres pour le jubilé. Nos centres voudront bien reprendre, comme par le passé, la pratique régulière du *Trésor du Cœur de JÉSUS* aux intentions de l'Apostolat de la Prière.

ACTIONS DE GRACES

COMME il nous est devenu impossible de publier tous les rapports des grâces de tous genres que le divin Cœur se plaît à répandre sur ceux qui mettent en lui leur confiance, nous avons pris le parti de les classer autant que possible et de nous contenter de mentionner les noms des Centres d'où nous viennent ces touchantes communications. Il ne faut pas oublier que dès qu'une personne nous a communiqué une demande d'actions de grâces, elle a par là même accompli sa promesse de faire publier la faveur obtenue, vu qu'elle a fait ce qu'elle a pu pour tenir sa parole. Il va sans dire que ces insertions d'actions de grâces sont faites gratuitement ; mais elles doivent nous être communiquées par lettre portant le nom et l'adresse de la personne qui nous les envoie : autrement, nous ne pourrions pas en tenir compte.

GUERISONS : Berthierville, Boucherville, Faribault, Minn., Joliette, Q., Moncton, N. B., Great Falls, S. Clet, S. Ferdinand, S. Jérôme de Terrebonne, S. Prosper, S. Jacques de Montcalm, S. Jean-Baptiste de Montréal, Lynn, Mass, Pointe-Fortune, Burlington, Vt., Ste-Thérèse.

GRACES SPIRITUELLES ET TEMPORELLES : Beauharnois, Joliette, Montréal, Québec, S. Albans, Vt., Ste-Cécile du Bic, Ste-Anne, Ill., Ottawa, Sherbrooke, Terrebonne, Ste-Rose de Laval, Séminaire de S. Hyacinthe, Kingsey Falls, Ste-Anne de Bellevue.

CONVERSIONS REMARQUABLES : A Joliette, un pécheur revient à Dieu au cours de la dernière retraite ; à Montréal, un jeune homme qui avait abandonné la pratique de ses devoirs religieux depuis plusieurs années et causé beaucoup de peine à ses parents, est redevenu pieux ; à Ottawa, la conversion d'un père de famille.

Le chiffre des actions de grâces que l'on nous demande pour faveurs obtenues le mois dernier est de **11,899.**

Chronique de la dévotion au Sacré-Cœur

Nouvelles des Centres de la sainte Ligue

Beauharnois. — L'Œuvre de l'Apostolat fonctionne bien ici. Les communions générales du Premier Vendredi du mois se font toujours avec entrain et le zèle de nos Zélatrices et Associés ne se ralentit pas. Les communions réparatrices des sections se font aussi avec beaucoup de régularité.

Chicago, Ill. (*Congrégation de N.-D.*) — Nous attribuons à la dévotion au Sacré-Cœur le bon esprit et la bien bonne conduite de nos élèves.

Walkerville, O. — Notre chère Œuvre du Sacré-Cœur est florissante. Dimanche dernier, la communion générale des hommes a été nombreuse. Il fait plaisir de constater le grand avantage de ces communions d'hommes.

Waterloo, Q. — Sous ce pli, vous trouverez la somme des œuvres offertes au Sacré-Cœur par les Associés de la sainte Ligue au couvent de Maple Wood et à l'école du Sacré-Cœur. Le jour de la fête du SS. Nom de Jésus, notre digne et dévoué curé a bien voulu bénir et distribuer à nos élèves de l'école du Sacré-Cœur les insignes de la Ligue : cinq de nos premières élèves furent reçues Zélatrices. Une allocution appropriée à la circonstance vint exciter notre zèle et l'encourager

notre bonne volonté. Aussi nos enfants semblent-elles animées des meilleures dispositions et travaillent-elles avec ardeur à pratiquer et à propager la dévotion au divin Cœur.

Saint-Joseph de Lévis : (*Académie.*)—Avec la pratique quotidienne du *Trésor*, nos élèves contractent rapidement la sainte habitude de faire toute chose pour le bon Dieu. Croyez-en à notre expérience ; cet exercice habituel de l'esprit de foi rend nos élèves plus dociles et plus pieux.

Terrebonne.—Nos réunions se font bien régulièrement et tout va bien. Le Premier Vendredi se passe ici d'une manière exceptionnellement pieuse ; vous savez que, à part la messe de communion générale, chantée avec piété et entrain, chacune des heures d'adoration devant le Saint-Sacrement exposé est présidée par une des Zélatrices ; l'on y récite, la plupart du temps à haute voix, des prières dont le choix est particulièrement édifiant. Espérons que des efforts si constants, puisqu'ils durent depuis bientôt cinq ans, seront agréables à Dieu et attireront ses miséricordes sur notre chère paroisse.

Ajoutons à ces lignes que la Ligue des hommes continue depuis près de cinq ans à fonctionner avec entrain à Terrebonne et qu'elle y fait grand bien ; nous pouvons le dire avec connaissance de cause.

Lynn, Mass.—La Ligue des hommes marche bien et fait beaucoup de bien. Nous donnons l'*Intention du mois* au prône du dimanche et nous engageons tous les Associés à réciter fidèlement leur Dizaine chaque jour. J'attribue à l'Apostolat de la Prière un ravivement de foi et de pitié, de nombreuses conversions.

Saint-Albans, Vt.—L'établissement de la sainte Ligue a augmenté de beaucoup le nombre des communions dans notre paroisse, surtout parmi les hommes.

Séminaire de Sainte-Thérèse de Blainville.—Notre sainte Ligue fait ici des progrès considérables : la communion quotidienne y est établie et pratiquée sans respect humain. C'est admirable de voir nos jeunes élèves s'en approcher chaque matin ; ce sera là une consolation pour le Sacré-Cœur au milieu des outrages qu'il reçoit en tant d'endroits.

Tracadie, N. B.—Les meilleures nouvelles nous arrivent des progrès de l'Apostolat à Tracadie, N. B., sous l'impulsion vigoureuse du Rév. Directeur local. Déjà cinq cents personnes environ prennent part à la communion générale du mois.

NOS MARTYRS

FAVEURS OBTENUES

Oswego, N. Y.—Mademoiselle X***, une de mes amies, était dangereusement malade d'un cancer qui la faisait tomber sans connaissance plusieurs fois par jour et la retenait au lit depuis plusieurs mois ; elle a été guérie par le moyen de la relique des martyrs canadiens que vous m'avez envoyée. Cette demoiselle a pu se rendre à l'église pour remercier le Sacré-Cœur et les saints martyrs de cette grande grâce.

Et moi-même, je suis redevable de grandes faveurs aux saints martyrs.

Ste-Luce.—J'ai le bonheur de vous apprendre que les précieuses reliques que vous m'avez envoyées ont eu un effet plus que merveilleux. Ma fille qui souffrait d'une maladie de nerfs a été guérie. Mes remerciements à nos bienheureux pères protecteurs LALLEMANT et DE BRÉBEUF !

Montréal.—Je souffrais depuis longtemps d'une maladie nerveuse, dont je fus guérie par l'intercession des saints martyrs canadiens.

J'ai aussi obtenu deux grandes grâces temporelles après neuvaines faites à saint Antoine de Padoue et à sainte Philomène.

Québec.—La guérison d'une dyspepsie opiniâtre.

S. Jacques de Montcalm.—Une grâce temporelle obtenue en invoquant les PP. de Brébeuf et Lallemant et en portant leurs reliques.

N. B.—Nous prions ceux qui nous demandent des cartes-reliques des martyrs de vouloir bien nous envoyer en même temps quelques timbres-poste pour couvrir les frais de préparation et d'expédition qui s'élèvent à environ cinq centins par carte.

LE MESSAGER DU SACRÉ-CŒUR

TRÉSOR DU CŒUR DE JÉSUS

FÉVRIER 1893

Actes de charité	139236	Messes célébrées	18226
Chapelets	201475	Messes entendues	50201
Chemins de Croix	402570	Actes de mortification.	53706
Communions sacramen- telles	47161	Œuvres de bienfaisance	10586
Communions spirituelles.	51985	Œuvres de zèle	11945
Examens de conscience	50022	Prières diverses	638466
Heures de travail	249417	Heures de récréation	95543
Heures de silence	196489	Souffrances ou afflictions.	25739
Lectures de piété	20277	Victoires sur ses défauts	109561
Œuvres diverses	280839	Visites au S. Sacrement	69347
		SOMME GÉNÉRALE	2722791

Contributions pour l'Œuvre du Sacré-Cœur chez les petits Sauvages.

Varenes.—Je vous envoie \$3.00 pour l'Œuvre du Sacré-Cœur chez les petits sauvages. Veuillez prier le Sacré-Cœur pour qu'il m'accorde une complète guérison.

Québec.—Veuillez bien accepter \$4.00 pour les missions des petits sauvages; c'est un acte de reconnaissance envers le Sacré-Cœur de JÉSUS qui m'a obtenu une grande faveur il y a déjà plusieurs mois, sur promesse de la faire publier dans le *MESSAGER* et de faire la communion réparatrice le premier vendredi du mois.

NÉCROLOGIE

Alexandria, Ont.: Flavien Henri BÉDARD.—*Berthierville*: Delle Ida MOUSSEAU, Zél.—*Ottawa*: Mr. LEBLANC.—*Rouses Point, N. Y.*: Dame CHARBONNEAU.—*Ste-Anne de Bellevue*: Dame F. X. BEAULIEU, Zél.—“ Cette Dame, nous écrit la Secrétaire, était une de nos plus dévouées Zélatrices. Malgré ses nombreuses occupations, elle s'était chargée de deux Quinzaines d'Associés et s'acquittait de tous ses devoirs avec la plus grande fidélité.”—*Trois-Rivières*: Delle Marie Emma MOREAU, Zél.

R. I. P.

CALENDRIER DE MARS 1893

INTENTION GÉNÉRALE, BÉNIE PAR N. S. P. LE PAPE

LA VIVACITÉ DE LA FOI

FÊTES, INTENTIONS PARTICULIÈRES ET INDULGENCES

1. M.—De la férie.—(B. Michel, M. S. J.)—Esprit de pénitence.—15229 actions de grâces.
2. J.—De la férie.—H†.—(B. Henry Suso)—Émulation pour le bien.—9130 affligés.
3. **Premier Vendredi.**—S. SUAIRE DE N.-S.—A†.G†.—Désir de la perfection.—6969 Associés défunts.
4. S.—S. Casimir, C.—Patience chrétienne.—6428 intentions spéciales.
5. D.—Troisième du Carême.—S. Jean Joseph de la Croix, C.—A†.G†.R†.—Ferveur.—3223 Communautés.
6. L.—De la férie.—(Ste. Colette, V.)—Réforme de notre cœur.—7443 premières communions.
7. M.—S. Thomas d'Aquin, C. D.—R†.—La science des saints.—19153 défunts.
8. M.—S. Jean de Dieu, C.—Amour du prochain.—5396 demandes de travail.
9. J.—Ste. Françoise, Veuve.—H†.Z†.—Dévotion à l'ange gardien.—4378 prêtres, ecclésiastiques.
10. V.—SS. PLAIES DE N.-S.—Dévotion aux cinq Plaies.—114679 enfants.
11. S.—De la férie.—(S. Vindicien, E.)—Le courage.—12761 familles.
12. D.—Quatrième du Carême.—(S. Maximilien, M.)—Amour ardent pour les saines doctrines.—8061 grâces de persévérance.
13. L.—S. Grégoire I, P. D.—G†.—La force chrétienne.—5584 grâces d'union, réconciliation.
14. M.—De la férie.—(BB. Léonard et Comp., MM. S. J.)—La pensée des fins dernières.—6997 grâces spirituelles.
15. M.—De la férie.—(S. Longin, soldat.)—La confiance.—8125 grâces temporelles.
16. J.—De la férie.—(S. Héribert, E.)—
17. H†.—Mépris des vanités.—6902 conversions à la foi.
17. V.—PRÉCIEUX SANG DE N.-S.—L'esprit de prière.—12118 jeunes gens, jeunes personnes.
18. S.—S. Cyrille de Jérusalem, E. D.—Le dévouement chrétien.—4213 maisons d'éducation.
19. DIMANCHE DE LA PASSION.—La vertu de charité.—8614 malades, infirmes.
20. L.—S. JOSEPH, EPOUX DE MARIE.—B†.G†.M†.R†.Z†.—La vertu d'humilité.—272 retraites et missions.
21. M.—S. Benoit, Ab.—La dévotion au Sauveur.—988 Œuvres, Sociétés.
22. M.—S. Gabriel, Archange.—L'Amour de Jésus souffrant.—2010 paroisses.
23. J.—S. Thérèse, E. C.—H†.—La vertu de patience.—17873 pécheurs.
24. V.—NOTRE-DAME DE PITIÉ.—L'horreur du péché.—9759 pères, mères.
25. S.—**Annonciation B. V. M.**—C†.G†.M†.R†.—L'Amour du Verbe incarné.—5869 Religieux, Religieuses.
26. DIMANCHE DES RAMEAUX.—(S. Castule, M.)—Le mépris des honneurs.—1286 novices.
27. Lundi saint. De la férie.—(S. Alexandre, soldat.)—La victoire sur nos défauts.—2664 Supérieurs, Supérieures.
28. Mardi saint. De la férie.—(S. Goutran, roi.)—La fidélité à la grâce.—5880 vocations.
29. Mercredi saint. De la férie.—(S. Jean Capistran, C.)—La grâce de mener une vie nouvelle.—*Les Zélateurs et les Zélatrices.*
- 30.—**Jedi Saint.**—A†.C†.G†.M†.—La dévotion à la sainte Eucharistic.—28934 intentions diverses.
- 31.—**Vendredi Saint.**—La contrition de nos péchés.—Les Directeurs de la sainte Ligne.

CLÉF : †=Indulgence plénière ; A=1er Degré ; B=2e Degré ; C=Congrégation de la Ste Vierge ; D=Milice du Pape ; G=Garde d'Honneur et Archiconfrérie du Sacré-Cœur ; H=Heure-Sainte ; M=Bonne Mort ; R=Confrérie du S. Rosaire ; Z=Zélateurs et Zélatrices.

N. B. Une indulgence de 100 jours est accordée pour chaque œuvre offerte à ces intentions. — Pour être insérées dans le CALENDRIER les Intentions particulières doivent être reçues aux Bureaux du Sacré-Cœur avant le 2 du mois de publication — Autrement, elles sont remises au mois suivant.